CHEMIN CUEILLANT
L'AGROÉCOLOGIE PAYSANNE EN MINERVOIS

maison paysanne aude

Formation

Les couverts végétaux en viticulture pour faire face aux changements climatiques

22-23 & 29 Mars 2022

Formateurs
Johann Lecocq Baptiste Algayer

Formation organisée par Chemin Cueillant

Domaine Coupe-Roses
La Caunette (34)

Infos et inscriptions :
contact@chemincueillant.org
Héloïse : 0766362600

CHEMIN CUEILLANT
L'AGROÉCOLOGIE PAYSANNE EN MINERVOIS

maison paysanne aude

PROGRAMME DE FORMATION

LES COUVERTS VEGETAUX EN VITICULTURE POUR FAIRE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Date : 22-23 29 Mars 2022 (21 heures de formation)
Lieu : Domaine Coupe-Roses, La Caunette (34)
Horaires des journées : 9h00 à 12h30 et 14h à 17h30

Objectifs généraux de la formation

- Comprendre et acquérir les techniques pour piloter les couverts végétaux en viticulture méditerranéenne.
- Etre capable d'évaluer l'effet du régime hydrique d'une année donnée sur une vigne enherbée, en fonction des différents sols (profondeur, texture), et d'adapter à cette contrainte ses choix de couverts végétaux (espèces, variétés, date de destruction).
- Pouvoir établir une stratégie de retour à une fertilité satisfaisante à court terme à travers l'utilisation raisonnée des couverts végétaux

Programme :

22 Mars

Contenus

1. Introduction à la science du sol
2. Spécificité des sols viticoles en contexte méditerranéen
3. Introduction à la description d'un profil de sol
4. Interprétation de résultats d'analyse de sol en laboratoire

Méthodes pédagogiques et moyens matériels
- Présentation en plénière pour introduire les aspects théoriques.
- Étude de cas pour interpréter les résultats d'analyse de sol : chaque participant apporte des résultats d'analyses de sol concernant l'une de ses parcelles, chaque cas particulier est présenté au collectif.
- Une visite en plein champs : description d'une fosse pédologique.

23 Mars

Contenus

1. Impact de l'évolution du réchauffement climatique sur l'agriculture. Données et exemples sur le vignoble méditerranéen. Voies possibles pour s'adapter, état de la recherche.
2. Projections climatiques au niveau territorial (prospectives 2021-2050 et 2070-2100).
3. Lien entre les pratiques agricoles et les changements climatiques et facteurs qui permettraient de les atténuer et ou de s'adapter.
4. Identification des voies d'adaptation majeures : cépages résistants, taille et techniques culturales (effeuillage, épamprage) de la vigne, couverts végétaux, agroforesterie.
5. Approfondissement d'une des voies d'adaptation : les couverts végétaux.
   - Impact des couverts en viticulture sur le sol vs objectifs recherchés par les stagiaires au vu des éléments présentés plus tôt concernant les changements climatiques) : augmentation de la MO du sol : mythe ou réalité ? Structuration et aération du sol, et réduction de l'érosion.

Réduction de l'ETP ? Contrôle des adventices. Biodiversité dans les parcelles. Gestion de la fertilité. Portance.

- Relation avec les climats locaux et leurs évolutions : en quoi ils rendent nécessaires, compliquent, ou facilitent parfois l'usage des couverts.
- Présentation d'expériences concrètes de couverts en viti, suivies ou observées en Minervois, Corbières, ou Narbonnais depuis 10 ans par le formateur. Enseignements à tirer des échecs et réussites rencontrés.

Méthodes pédagogiques et moyens matériels
Présentation en salle avec diaporama. Une méthode d'animation dynamique et proactive invitera chaque stagiaire à exprimer son ressenti et à formuler les nouveaux questionnements engendrés. Observations de terrain et échantillons de sols apportés par les formateurs.

29 Mars

Contenus
1. Présentation une à une des espèces pour couverts semés :
- Intérêts en relation avec les objectifs discutés en début de formation.
- Avantages et contraintes (pour semer, détruire, maximiser leur effet) en fonction des contextes.
- Importance de l'effet variétal.
- Le rôle des mélanges.
- Comparaisons avec l'enherbement spontané.
2. Présentation des différentes méthodes d'implantation (date, technique, matériels), et de destruction des couverts.
3. Impact des couverts sur les bilans hydrique, humique, et azoté (à court et à long terme). Effet des espèces et variétés choisies. Effet des dates et méthodes de semis et de destruction
4. Définir une stratégie adaptée à son contexte. Différents scénarios pour un enherbement plus ou moins progressif selon les situations en vue d'une fertilité biologique des sols sans pertes de rendement. Comment s'appuyer sur la connaissance de son sol pour affiner ses choix et sa stratégie d'enherbement.
5. Quelle place pour les apports organiques dans cette stratégie en compléments des couverts.
6. Identification des indicateurs économiques de viabilité du projet et étude individuelle de faisabilité (matériel existant et nécessaire, quantité et coûts des semences nécessaires, main d'œuvre).

Méthodes pédagogiques et moyens matériels

- Présentation et diaporama en salle.
- Sortie sur le terrain pour apprécier les effets du racinaire et de la végétation de certaines espèces en place + observation d'échantillons de terre et de semences apportés par les formateurs.
- Élaboration interactive des bilans hydrique, humique et azoté avec et sans couverts végétaux.
- Travail sur des cas concrets d'analyses de sols et d'amendements ou engrais organiques (si possible pris parmi les cas des stagiaires présents).

- Présentation détaillée des éléments économiques à prendre en compte et questions-réponses au cas par cas pour considérer d'éventuels cas particuliers.
- Présentation de matériels adaptés aux semis et destruction de couverts végétaux.
- Présentation un à un des choix et stratégies envisagés par les stagiaires et discussion participative de ces choix afin que chaque participant reparte avec une feuille de route réaliste pour intégrer les couverts à son vignoble.

Un temps en fin de formation sera réservé à l'évaluation de la satisfaction des stagiaires et aux compétences acquises.
Un support et une attestation de formation seront donnés aux stagiaires.

Formateurs
- Baptiste Algayer, docteur en science du sol depuis 2012, spécialisé dans les interactions sol – eau, a accompagné des vignerons pendant deux ans en tant qu'animateur technique de Chemin Cueillant. Il a participé à la formation sur les changements climatiques organisée par Solagro (2020).
- Johann Lecocq, agronome de formation spécialisé dans les systèmes de culture plurispécifiques, a accompagné des vignerons à partir de 2012 sur la mise en place de couverts végétaux et la gestion de la fertilité en Minervois. Aujourd'hui agriculteur, il pratique les couverts végétaux aussi bien en maraichage, en arboriculture et en viticulture, et continue à participer aux différents échanges et suivis de parcelles menés par Chemin Cueillant et ses partenaires locaux dans la région sur cette problématique de l'enherbement de la vigne.

Tarif unique : 840 €

*Prise en charge totale pour les personnes éligibles au Vivea
(dans la limite de l'enveloppe disponible)
*Pour les salariés agricoles et les personnes sans OPCO : nous contacter.

Adhésion obligatoire à l'association : 10€

Les midis : repas tiré du sac

Financeurs

vivea Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant

OCAPIAT

Renseignements et inscriptions

Héloïse Saunal
Responsable de stage
07.66.36.26.00– 04.86.11.97.52
contact@chemincueillant.org
N° d'organisme de formation : 76110169011

Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.

Conditions générales de vente des formations

Public

● Les sessions sont destinées en priorité aux agriculteurs, agricultrices, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et personnes en démarches d'installation. Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation. Les personnes en démarches d'installation doivent nous contacter très en amont de la formation pour que nous leur indiquions les possibilités de financement et
les démarches à effectuer.

● Les autres personnes peuvent nous contacter par téléphone ou par mail pour vérifier si leur participation est possible.

● Des prérequis sont éventuellement nécessaires (expérience professionnelle, formation antérieure…) et sont précisés dans le descriptif des stages.

Aspects pratiques

● Les informations définitives concernant le déroulement et les aspects pratiques du stage (dates, horaires, lieux, intervenants, programme détaillé) sont communiquées aux participants avant le démarrage de la formation.

● Certaines personnes apportant un témoignage, certaines dates et certains lieux ne sont pas toujours connues au moment de l'édition du catalogue. Dans tous les cas, des précisions sont apportées dans le programme du stage.

● Pour répondre aux disponibilités des agriculteurs, les horaires des journées de formations sont dans la majorité des cas : 9h30-13h et 14h-17h30 (7h). D'autres horaires spécifiques peuvent être proposés pour certaines formations avec un démarrage entre 8h30 et 10h et une fin entre 16h et 18h.

Coût des formations

● Pour les adhérents, la majorité des formations sont financées par VIVEA (à hauteur du plafond fixé par VIVEA) ou par d'autres financeurs (CPF, Pôle Emploi, etc). Le montant de la prise en charge financière est identique à la tarification appliquée par le VIVEA pour tous les autres fonds de formation. En cas d'autofinancement du bénéficiaire, la tarification appliquée sera de 10€/heure pour toutes les formations ; pour les formations supérieures ou égales à 3 jours, seuls 2 places seront ouvertes aux bénéficiaires qui autofinancent la formation pour garantir l'équilibre financier de l'ADDEAR 12. Les détails du montant de la prise en charge sont précisés sur le programme de formation, dans le catalogue ou sur demande.

● Pour les non-adhérents au 1er jour de la formation, l'adhésion à l'association ADDEAR12 est obligatoire.

● Le repas et les frais de déplacement sont à la charge des bénéficiaires.

Chèque de caution

● Un chèque de caution de 150€ est demandé pour les formations supérieures ou égales à 3 jours. Contactez-nous pour connaître les conditions d'annulation et de restitution du chèque.

Attestation

● Une attestation de formation est remise à chaque participant à l'issue du stage ainsi qu'une facture acquittée en cas d'autofinancement.

Annulation ou modification de la tarification

● En cas de refus d'une formation par VIVEA, elle pourra être annulée ou les conditions financières pourront être modifiées.

● Nous nous réservons la possibilité d'annuler ou de reporter à une date ultérieure une formation, notamment si le nombre de participants est insuffisant. Dans les cas d'une formation prise en charge financièrement par le bénéficiaire (autofinancement), les conditions de rétractation sont précisées dans le contrat de formation.

● Réclamation

● Toute réclamation de stagiaire, portant sur le déroulement ou le contenu d'une formation, doit être formulée par écrit et transmise au responsable de stage dans un délai de 15 jours après la clôture de la formation. Une réponse sera formulée au pétitionnaire dans un délai de 15 jours.